

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Adopté

AMENDEMENT N ° CF333

présenté par
M. Philippe Brun, Mme Pires Beaune, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Gestion des finances publiques »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	150 000 000	0
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	0	0
Facilitation et sécurisation des échanges	0	0
TOTAUX	150 000 000	0
SOLDE	150 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à revenir sur l'amendement sénatorial qui diminue de 2,5 % les emplois des opérateurs de l'Etat.

Il est confortable pour la droite sénatoriale de dire "supprimons 2,5 % des emplois", mais il serait appréciable que celle-ci fasse preuve de plus de sérieux, et précise quels opérateurs viser, et combien de postes enlever à chacun.

Car derrière les principes, l'amendement sénatorial représente en réalité la suppression de 10 000 postes qui sont nécessaires dans de nombreuses agences : la Banque de France et ses autorités de contrôle, les CAF, les caisses d'assurance maladie, Pôle Emploi, les offices et agences des forêts, de l'eau, de la faune sauvage, du littoral, de l'agriculture, des outre-mers, de l'énergie atomique, de la gestion des déchets radioactifs, l'INPI, les Haras nationaux, etcetera...